

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03844 Numéro SIREN : 804 313 906 Nom ou dénomination : 4PROJECT
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 3279

ECL DIRECT

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE COMPTABLE

SAS 4PROJECT

41 RUE DE STRASBOURG

94510 LA QUEUE EN BRIE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Certifié conforme par le gérant
à l'original

M Benjamin
Président SASU

[Signature]

108

PROJET DE BILAN au 31/12/2018

	Pages
- Attestation des comptes	1
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8 et 9
- Liasse 2065	10 et 11
- Liasses 2033-A à 2033-F	12 à 17
- Soldes intermédiaires de gestion	18

JJR

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 4PROJECT
41 RUE DE STRASBOURG
94510 LA QUEUE EN BRIE

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

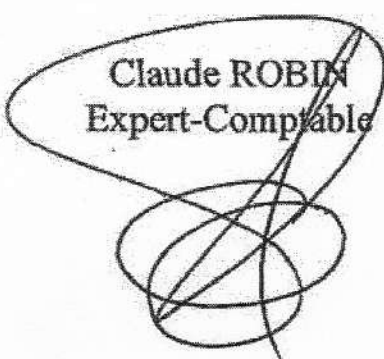
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	21 752 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	41 396 Euros
- Résultat net comptable,	4 160 Euros

Fait à ST HERBLAIN
Le 06/02/2019

Claude ROBIN
Expert-Comptable



CRB

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	1 070	955	115	472	357- 75.64-
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	7 458		7 458	4 526	2 932 64.79
	Autres créances	23		23	21	2 11.90
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	14 073		14 073	18 734	4 661- 24.88-
	Disponibilités	83		83	83	0 0.02
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	21 637		21 637	23 363	1 727- 7.39-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 707	955	21 752	23 835	2 084- 8.74-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ECL DIRECT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	2 000		
	Réserves				
	Réserve légale	200	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	5 248	4 701	547	11.64
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 160	4 547	387-	8.52-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	11 608	11 449	160	1.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	52	25	27	110.83
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171	152	19	12.14
	Dettes fiscales et sociales	9 920	12 210	2 289-	18.75-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	10 144	12 387	2 243-	18.11-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	21 752	23 835	2 084-	8.74-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 144

12 387

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	41 396		41 396	54 792		13 396-	24.45-
Chiffre d'affaires NET	41 396		41 396	54 792		13 396-	24.45-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			6	3		3	94.37
Total des Produits d'exploitation (I)			41 402	54 795		13 393-	24.44-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 711	8 204		493-	6.01-
Impôts, taxes et versements assimilés			987	1 066		78-	7.36-
Salaires et traitements			19 540	28 556		9 015-	31.57-
Charges sociales			7 906	11 260		3 353-	29.78-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			357	357			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	3		3	89.07
Total des Charges d'exploitation (II)			36 507	49 445		12 937-	26.17-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 894	5 350		456-	8.52-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			0		0-	100.00-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			0		0-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)			0-		0	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 894	5 349		455-	8.51-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		734	802		68-	8.48-
Total des produits (I+III+V+VII)		41 402	54 795		13 393-	24.44-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		37 241	50 247		13 006-	25.88-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 160	4 547		387-	8.52-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

[illegible]

TOR

DETAIL BILAN PASSIF

TOB

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	41 396	54 792	13 396-	24. 45-
70610000 PRESTATION DE SERVICE TN	38 397	51 785	13 389-	25. 85-
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	3 000	3 007	7-	0. 24-
Chiffre d'affaires NET	41 396	54 792	13 396-	24. 45-
AUTRES PRODUITS	6	3	3	94. 37
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	6	3	3	94. 37
Total des Produits d'exploitation	41 402	54 795	13 393-	24. 44-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7 711	8 204	493-	6. 01-
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT EQUIP	99	659	560-	84. 95-
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	58	6-	63	NS
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	91		91	
61351000 LOCATION VEHICULES	227		227	
61352000 LOCATION SERVEURS/NOMS DOMAINE	43	54	11-	20. 00-
61610000 MULTIRISQUES	83	79	4	4. 45
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	1 322	1 410	88-	6. 24-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	98	44	54	122. 34
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	22		22	
62510000 VOYAGES, DEPLACEMENTS, PARKING	2 648	3 750	1 101-	29. 38-
62511000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	1 544	673	871	129. 35
62560000 MISSIONS	236	221	15	6. 65
62570000 RECEPTIONS	232	240	8-	3. 22-
62610000 TIMBRES POSTE		20	20-	100. 00-
62620000 TELEPHONE, FAX, INTERNET	684	621	62	10. 03
62780000 AUTRES FRAIS & COM BANCAIRES	180	233	53-	22. 75-
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	145	206	60-	29. 28-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	987	1 066	78-	7. 36-
63120000 TAXES D'APPRENTISSAGE (ETAT)	133	194	62-	31. 67-
63130000 PARTICIP FORMAT.PROF. (ETAT)	117	171	54-	31. 49-
63511000 CFE	737	700	37	5. 29
SALAIRES ET TRAITEMENTS	19 540	28 556	9 015-	31. 57-
64110000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	19 540	28 556	9 015-	31. 57-
CHARGES SOCIALES	7 906	11 260	3 353-	29. 78-
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	5 879	8 564	2 685-	31. 35-
64530000 COTISATIONS RETRAITE	1 735	2 268	533-	23. 51-
64555000 COTISAT. PREVOYANCE CADRE	293	428	135-	31. 58-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	357	357		
68112000 DOTATIONS AMORT IMMOS CORP	357	357		
AUTRES CHARGES	6	3	3	89. 07
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTES	6	3	3	89. 07
Total des Charges d'exploitation	36 507	49 445	12 937-	26. 17-
Résultat d'exploitation	4 894	5 350	456-	8. 52-

[illegible]

TSR



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 4PROJECT		41 RUE DE STRASBOURG	
SIRET	8 0 4 3 1 3 9 0 6 0 0 0 1 3	94510 LA QUEUE EN BRIE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	FORMATION ET CONSEIL	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	4 894				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ECL DIRECT 8 boulevard du Zénith Zac Ar Mor 44800 ST HERBLAIN Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 28/01/2019 Lieu LA QUEUE EN BRIE
Tél:	Qualité et nom du signataire: P.D.G.
	Signature BENICHOU JEAN JACQUES

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

G	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
	(en millions de francs)
1987	1988
1989	1990
1991	1992
1993	1994
1995	1996
1997	1998
1999	2000
2001	2002
2003	2004
2005	2006
2007	2008
2009	2010
2011	2012
2013	2014
2015	2016
2017	2018
2019	2020
2021	2022
2023	2024
2025	2026
2027	2028
2029	2030
2031	2032
2033	2034
2035	2036
2037	2038
2039	2040
2041	2042
2043	2044
2045	2046
2047	2048
2049	2050
2051	2052
2053	2054
2055	2056
2057	2058
2059	2060
2061	2062
2063	2064
2065	2066
2067	2068
2069	2070
2071	2072
2073	2074
2075	2076
2077	2078
2079	2080
2081	2082
2083	2084
2085	2086
2087	2088
2089	2090
2091	2092
2093	2094
2095	2096
2097	2098
2099	2100
2101	2102
2103	2104
2105	2106
2107	2108
2109	2110
2111	2112
2113	2114
2115	2116
2117	2118
2119	2120
2121	2122
2123	2124
2125	2126
2127	2128
2129	2130
2131	2132
2133	2134
2135	2136
2137	2138
2139	2140
2141	2142
2143	2144
2145	2146
2147	2148
2149	2150
2151	2152
2153	2154
2155	2156
2157	2158
2159	2160
2161	2162
2163	2164
2165	2166
2167	2168
2169	2170
2171	2172
2173	2174
2175	2176
2177	2178
2179	2180
2181	2182
2183	2184
2185	2186
2187	2188
2189	2190
2191	2192
2193	2194
2195	2196
2197	2198
2199	2200
2201	2202
2203	2204
2205	2206
2207	2208
2209	2210
2211	2212
2213	2214
2215	2216
2217	2218
2219	2220
2221	2222
2223	2224
2225	2226
2227	2228
2229	2230
2231	2232
2233	2234
2235	2236
2237	2238
2239	2240
2241	2242
2243	2244
2245	2246
2247	2248
2249	2250
2251	2252
2253	2254
2255	2256
2257	2258
2259	2260
2261	2262
2263	2264
2265	2266
2267	2268
2269	2270
2271	2272
2273	2274
2275	2276
2277	2278
2279	2280
2281	2282
2283	2284
2285	2286
2287	2288
2289	2290
2291	2292
2293	2294
2295	2296
2297	2298
2299	2300
2301	2302
2303	2304
2305	2306
2307	2308
2309	2310
2311	2312
2313	2314
2315	2316
2317	2318
2319	2320
2321	23

H	DIVERS
---	--------

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

ADAPTIVUS Informatica

ECL DIRECT

Désignation de l'entreprise SAS 4PROJECT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 41 RUE DE STRASBOURG 94510 LA QUEUE EN BRIE

Numéro SIRET *

8	0	4	3	1	3	9	0	6	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

1	2
---	---

					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
					3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
ACTIF			Brut		Amortissements - Provisions		Net		
			1		2		3		
							4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	1 070	030	955	115	472	
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	1 070	048	955	115	472	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	7 458	070		7 458	4 526	
		Autres * (3)	072	23	074		23	21	
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	14 073	086		14 073	18 734	
	Charges constatées d'avance *		092	83	094		83	83	
	Total II		096	21 637	098		21 637	23 363	
	Total général (I+II)		110	22 707	112	955	21 752	23 835	
	PASSIF					Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
						1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			2 000		2 000	
	Ecart de réévaluation		124						
	Réserve légale		126			200		200	
	Réserves réglementées*		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131						
	Report à nouveau		134			5 248		4 701	
	Résultat de l'exercice		136			4 160		4 547	
	Provisions réglementées		140						
	Total I		142			11 608		11 449	
	Provisions pour risques et charges		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			171		152	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	52		9 973		12 234	
	Produits constatés d'avance		174						
	Total III		176			10 144		12 387	
	Total général (I + II + III)		180			21 752		23 835	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 4 PROJECT**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le								Exercice N-1 clos le							
		13	1	1	2	2	0	1	8	13	1	1	2	2	0	1	7
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									209							
	Production vendue	biens								215							
		services *								217							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								218					41 396	54 792	
	Production immobilisée *									222							
	Subventions d'exploitation reçues									224							
	Autres produits									226							
										230					6		3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232					41 402	54 795		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234							
	Variation de stock (marchandises) *									236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242					7 711	8 204	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)								243					737		
	Rémunérations du personnel *									244					987	1 066	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									250					19 540	28 556	
	Dotations aux amortissements *									252					7 906	11 260	
	Dotations aux provisions									254					357	357	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *								256							
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles								259							
										260					6	3	
	Total des charges d'exploitation (II)									262					36 507	49 445	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									264					4 894	5 350	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								270								
	Produits exceptionnels								280								
	Charges financières								290								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)								294						0	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)								300							
Impôts sur les bénéfices *									306					734	802		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310					4 160	4 547		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2															
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								312					4 160	314		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								316								
	Provisions non déductibles *								318								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								322								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-clis d'associés	247							324					734			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								330								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								248								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								249								
									251								
									998								
								999									
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997								
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986							127								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981							991								
	Divers (44. quaterdecies)	345							346								
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"								655								
									342								
									350								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									352					4 894	354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :														360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									370					4 894	372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4PROJECT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 070	472		474		476	1 070	1 070
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	1 070	492		494		496	1 070	1 070

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560	598	562	357	564		566	955
TOTAL		570	598	572	357	574		576	955

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

JTB

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4PROJECT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	8 279
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	548
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

Page 16

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

5

ulaire obligatoire (art. 53 A
ode Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4PROJECT		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
Durée en nombre de mois		1	2
Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Revenus de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Facturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Revenus produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Conventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Charges		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Plus-values déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Déduction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Période de référence		024	160
Date de cessation			
Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel *		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

053

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 0 4 3 1 3 9 0 6 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4PROJECT

ADRESSE (voie) 41 RUE DE STRASBOURG

CODE POSTAL 94510 VILLE LA QUEUE EN BRIE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	BENICHO	Prénom(s)	JEAN JACQUES
Nom marital		% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	200
Naissance : Date	290360	N° Département	99	Commune	ORAN
Adresse : N°	41	Voie	RUE DE STRASBOURG	Code postal	94510
		Commune	LA QUEUE EN BRIE	Pays	France
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Code postal	
		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

JB

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	41 396	100.00	54 792	100.00	13 396-	24.45-
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	41 396	100.00	54 792	100.00	13 396-	24.45-
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	41 396	100.00	54 792	100.00	13 396-	24.45-
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	41 396	100.00	54 792	100.00	13 396-	24.45-
Marge brute globale	41 396	100.00	54 792	100.00	13 396-	24.45-
- Autres achats + charges externes	7 711	18.63	8 204	14.97	493-	6.01-
Valeur ajoutée	33 685	81.37	46 588	85.03	12 903-	27.70-
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	987	2.38	1 066	1.94	78-	7.36-
- Salaires du personnel	19 540	47.20	28 556	52.12	9 015-	31.57-
- Charges sociales du personnel	7 906	19.10	11 260	20.55	3 353-	29.78-
Excédent brut d'exploitation	5 251	12.69	5 707	10.42	456-	7.99-
+ Autres produits de gestion courante	6	0.01	3	0.01	3	94.37
- Autres charges de gestion courante	6	0.01	3	0.01	3	89.07
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	357	0.86	357	0.65		
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	4 894	11.82	5 350	9.76	456-	8.52-
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			0		0-	100.00-
Résultat courant	4 894	11.82	5 349	9.76	455-	8.51-
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices	734	1.77	802	1.46	68-	8.48-
- Participation des salariés						
Résultat NET	4 160	10.05	4 547	8.30	387-	8.52-

JSB

4PROJECT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 41 Rue de Strasbourg
94510 LA QUEUE EN BRIE
804 313 906 R.C.S. CRETEIL

**Greffé du Tribunal de commerce
Registre du Commerce et des Sociétés
Centre commercial de Créteil Soleil
94049 CRETEIL CEDEX**

Affaire : SASU 4PROJECT
Dépôt des comptes annuels clos le 31.12.2018

La queue en brie, le 2 avril 2019

Madame, Monsieur,

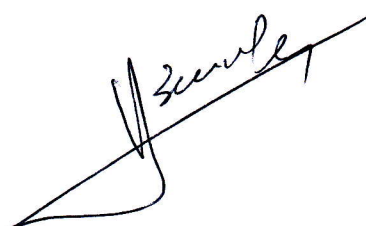
Par la présente, je vous informe que je ne suis pas concerné par l'inventaire, compte tenu de mon activité de conseil et de formation, et par voie de conséquence, je n'ai pas de stock.

Je vous remercie de bien vouloir en tenir compte.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Monsieur Jean-Jacques BENICHOU

Président SASU 4PROJECT



4PROJECT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 41 Rue de Strasbourg
94510 LA QUEUE EN BRIE
804 313 906 R.C.S. CRETEIL

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 02 AVRIL 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4160 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 160 euros
Au report à nouveau	160 euros

Soit un bénéfice distribuable	4 000 euros
A titre de dividendes bruts à l'associé unique	4 000 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 7 608 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à la réfaction de 40% s'élève à 4 000 euros, soit la totalité des dividendes en distribution.

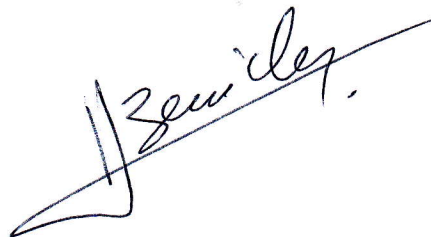
L'actionnaire unique est informé que, conformément aux dispositions de l'article 242 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France peuvent demander une dispense du prélèvement de l'acompte de 21% si leur revenu fiscal de référence est inférieur à 50 000 euros (célibataire, veuf ou divorcé) et à 75 000 euros (pour les couples soumis à une imposition commune).

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 20 avril 2019.

Le solde affecté au compte report à nouveau
S'élevant ainsi à la somme de 5 408 euros.

160 euros

Monsieur Jean-Jacques BENICHOU
Actionnaire unique et président



JJB
certifié conforme
à l'original
